

Image not found or type unknown



Recevoir une donation de mon ami français

Par **beeriz**, le **26/03/2015** à **20:10**

Bonjour

Je souhaite savoir si mon ami en France, peut m'envoyer par virements en tant que "cadeau" des sommes d'à peu près 5000e sur mon compte à l'étranger, sans rien déclarer au fisc?

Il paye ses impôts sur le revenu et tout est en règle de son côté, et il souhaite juste m'aider.

Merci d'avance pour votre aide